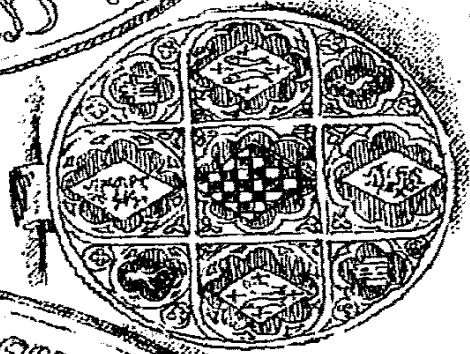


Scellum de Jodan II, huitième comte de Warren et de Surrey.



Scellum de Jeanne de Bar, comitissa de Warren et de Surrey, fille aînée d'Henri III comte de Bar.

# JEANNE DE BAR

## COMTESSE DE WARREN

1295-1361

---

Une des gloires de notre siècle, et non la moindre, sera certainement cette pléiade de travaux historiques complets, approfondis, à l'aide desquels les de Cherrier, Guizot, de Barante, Poirson, Rousset, Taine et de Broglie ont éclairé d'un jour tout nouveau les hommes et les choses des siècles disparus.

Mais toutes ces belles études eussent été privées d'un grand nombre de précieux éléments, si non seulement les archives des divers états de l'Europe, mais aussi celles des simples particuliers n'avaient été consultées par ces chercheurs consciencieux. Quiconque peut aider à soulever le plus petit coin du voile de l'histoire ne doit pas hésiter à le faire.

Telle est la seule raison d'être de ce travail.

Les historiens lorrains nous apprennent qu'Henri III, comte de Bar, eut trois enfants, un fils, Edouard I<sup>er</sup>, qui lui succéda l'an 1302, et deux filles, dont la plus jeune, Eléonore, fut la première femme de Raoul duc de Lorraine ; quant à l'aînée, Jeanne, on en savait peu de choses. Elle fut, disait-on, mariée à Jean, comte de Garenne (1) ou de Varennes (2) dont

(1) Docteur DE SMYTTÈRE.

(2) DOM CALMET, *Histoire de Lorraine*, tome I<sup>er</sup>.

la famille, devenue anglaise depuis la conquête normande, est connue des historiens d'Outre-Manche sous le nom de Warren, traduction textuelle du nom français. On savait que Jeanne de Bar luttait contre l'influence de Yolande de Flandres, sa nièce, et gouverna le Barrois non mouvant pendant la minorité de son petit neveu Robert. Mais c'était à peu près tout. Nous nous proposons d'esquisser à grands traits l'histoire de cette princesse, à l'aide de documents tirés d'archives de famille et de quelques publications inconnues du public français.

Jeanne de Bar naquit en 1295 ; sa mère Eléonore était fille d'Edouard I<sup>er</sup>, roi d'Angleterre, et décida le comte Henri III à prendre parti pour ce prince dans sa lutte contre Philippe le Bel. Nous savons quel en fut le résultat : le Comte de Bar dut subir l'humiliant traité de Bruges et partir pour la Terre Sainte, où il mourut en 1302. Son fils Edouard I<sup>er</sup> étant mineur, la régence fut exercée par Jean de Bar, seigneur de Puisaye, oncle du jeune prince.

Jean éleva avec soin les enfants de son frère, et leur fit donner toute l'instruction des monastères de cette époque. Watson nous apprend qu'il maria l'aînée de ses nièces à un jeune seigneur anglais. En effet Jeanne de Bar paraît avoir habité l'Angleterre dans les dernières années du règne d'Edouard I<sup>er</sup>. Mais nous avons n'avoir pu découvrir le nom de ce premier mari. Cette union de deux enfants fut de bien peu de durée, car en 1305, à peine âgée de dix ans, Jeanne de Bar était déjà veuve. Des archives de famille nous racontent que cette même année 1305, le lundi qui précédait la fête de saint Edouard, le roi d'Angleterre Edouard II, siégeant en son parlement de Westminster, proposait à un de ses plus puissants barons la main de sa propre nièce devenue veuve.

Cette offre s'adressait à Jean II, comte de Warren, de

Surrey, de Sussex et de Strathern. Agé de vingt-neuf ans, c'était déjà un rude seigneur féodal; il s'était battu en Ecosse contre Robert Bruce et n'avait pas craint de s'armer avec la noblesse d'Angleterre pour renverser Gavaston, l'indigne favori d'Edouard II.

Son père, tué au tournoi de Croydon, l'avait laissé, à l'âge de cinq mois, entre les bras de son grand père le comte Jean I<sup>er</sup> de Warren-Surrey, vieux guerrier célèbre par sa lutte contre Wallace. Avec un tel maître l'éducation du comte Jean II ne pouvait être que purement militaire; aussi, ne rêvant que batailles et faits d'armes, était-il peu fait pour apprécier une princesse toute jeune encore, spirituelle et lettrée. Mais elle était la nièce du roi; sa beauté promettait d'éclipser celle de toutes les dames de la Cour, et le Comte ne put faire autrement que d'accepter cette brillante alliance. Elle fut conclue vers l'année 1310.

Le bonheur du jeune couple dura bien peu de temps, car le moine de Malmesbury qui nous a laissé une vie d'Edouard II, nous apprend qu'en 1316 le comte Jean de Warren fut excommunié par l'évêque de Chichester pour crime d'adultère. Furieux, il alla trouver le prélat avec quelques gens armés.

Quatre d'entre eux, plus violents que les autres, menacèrent l'évêque. Mais celui-ci possédait, comme tous ses collègues, une maison militaire capable de le défendre. Il appela ses hommes d'armes, qui terrassèrent et firent prisonniers le comte de Warren et toute sa suite. Mais il n'ignorait pas que c'était le premier baron d'Angleterre et l'ami particulier du roi, aussi l'évêque les relacha peu de jours après.

La vie privée du comte Jean II était loin, en effet, d'être à la hauteur de sa vie publique. N'ayant de sa femme Jeanne de Bar aucune postérité, il la prit en aversion, et cela d'autant plus facilement que les goûts cultivés et littéraires de celle-ci

se trouvaient en complet désaccord avec les habitudes et l'humeur guerrière de son époux.

La fille d'un chevalier du comté de Norfolk, nommée Mathilde de Nerford, parvint à s'attacher le comte Jean, lui donna des enfants, et finit par vivre publiquement avec lui.

La pauvre comtesse Jeanne, indignée, porta plainte devant l'Eglise. Un manuscrit du British-Museum, renfermant des extraits des registres de l'archevêché de Cantorbéry, contient ces inscriptions :

« Le clergé de Kent prend en main la cause de la comtesse  
« Jeanne de Warren. »

« Le clergé de Norfolk écrit au noble et brave comte de  
« Warren, Surrey et Sussex, blâmant sa conduite déréglée  
« dans ses relations avec dame Mathilde de Nerford, relations  
« contraires à la loi de Dieu et aux commandements de la  
« Sainte Eglise, et dont souffre sa chère femme qu'il aban-  
« donne. »

Jean, cherchant à se débarrasser de son ménage légitime, prétendit que Jeanne de Bar lui était trop proche parente (elle était sa cousine), que, d'ailleurs, il avait fait, antérieurement à cette union, une promesse de mariage à Mathilde de Nerford.

S'appuyant sur ces deux mauvais prétextes, il sollicita le divorce. Les registres de la Tour de Londres renferment ce décret :

« *Johannes, de Warren comes et Surrice, habet licentiam*  
« *persequendi divorcium versus Johannam de Bar coram cer-*  
« *tis personis ecclesiasticis ad id delegatis.* »

Ce fut donc devant un tribunal ecclésiastique que le comte Jean dut comparaître.

Les registres de l'archevêché de Cantorbéry nous apprennent d'ailleurs que « le 21 Mai 1315 (c'est-à-dire cinq ans

« après le mariage de Jeanne de Bar) une demande de divorce  
« entre dame Jeanne de Bar, nièce du roi, et son seigneur  
« Jean, comte de Warren et de Surrey, est réclamée ins-  
« tamment par Mathilde de Nerford contre le dit comte et la  
« dite comtesse de Warren-Surrey, à cause de leur grande  
« consanguinité. »

Le prétexte de la demande en divorce étant principalement une promesse de mariage qui aurait été faite antérieurement à Mathilde, c'était celle-ci qui était censée porter plainte contre les deux époux.

Mais Jeanne de Bar étant parente du roi et résidant à la Cour, fut citée au palais de Westminster. La cause devait être examinée et jugée en plein parlement, comme il est prescrit pour tout membre de la famille royale.

Le divorce était du reste dans les désirs des deux parties, aussi fut-il accordé, et Jean dut payer à sa femme, sa vie durant, un douaire annuel de 740 marks.

Jeanne de Bar demeura en Angleterre jusqu'en 1345 ; A cette époque, Edouard III roi d'Angleterre l'engagea vivement à réclamer la régence du Barrois.

Le frère de la comtesse de Warren, Edouard I<sup>er</sup>, comte de Bar, était mort en 1337, laissant, de son mariage avec Marie de Bourgogne, un fils qui fut le comte Henri IV. Celui-ci était déjà mort en 1344, laissant deux fils : l'aîné Edouard II, mort en bas âge, venait d'avoir pour successeur son frère Robert de Bar.

Iolande de Flandres, mère des deux jeunes princes, était fille de Robert seigneur de Cassel et de Jeanne de Bretagne ; elle aspirait à avoir la régence du Barrois pendant la minorité de son fils Robert de Bar, et c'était cette haute fonction que voulait lui disputer la comtesse Jeanne de Warren, grand'tante de l'enfant.

Laissant en Angleterre, sous la garde de la famille royale, les propriétés qui lui avaient été assignées en douaire « afin, « disait-elle, de les mieux défendre et sauvegarder en son « absence » elle s'embarqua pour la France avec une mission spéciale d'Edouard III, car « c'était une femme de bon « conseil et grand savoir. » Jean le Bon régnait alors, et la comtesse Jeanne se lia d'amitié avec ce souverain, qui lui persuada de demander à Edouard III l'autorisation de prolonger son séjour sur le continent, jusqu'à ce qu'elle puisse débouter sa nièce de ses prétentions à la régence du Barrois.

Mais Yolande, fière et hardie, soutint ses droits les armes à la main, et Jeanne en appela à l'autorité de l'empereur d'Allemagne et à l'amitié du roi de France. Les deux princes intervinrent, et, pour faire cesser le débat, un arrêt du parlement de Paris donna la tutelle au roi de France. Mais Jeanne de Warren, forte de l'amitié du roi Jean le Bon, tint peu de compte de l'avis du parlement, et conserva la meilleure part de l'autorité. Elle garda, de 1346 à 1353, la régence du Barrois non mouvant, tandis que Yolande de Flandres régnait sur le Barrois mouvant. « De sorte <sup>(1)</sup> que l'on vit à « la même époque trois femmes à la tête de la Lorraine. « Toutes les trois étaient habiles et courageuses : Marie de « Blois, seconde femme et veuve du duc Raoul, était régente « du duché de Lorraine ; Jeanne de Bar, comtesse de Warren, « et Yolande de Flandres gouvernaient les deux parties du « Barrois. »

En 1353 le comte Robert devint majeur et obtint, l'année suivante, des deux souverains de France et d'Allemagne l'érection du comté de Bar en duché.

Quinze jours après la Saint-Michel de l'an 1353, la comtesse Jeanne s'embarquait pour l'Angleterre.

(1) LEUPOL, *Précis de l'Histoire de Lorraine.*

A cette époque, son esprit, ses goûts artistiques et littéraires en font un des principaux ornements de la Cour d'Edouard III, que sa beauté avait embellie jadis.

Elle avait alors 58 ans.

Trois ans plus tard, le roi de France était fait prisonnier à la malheureuse bataille de Poitiers (1356), et la comtesse de Warren conquérait sa place dans l'histoire par la générosité avec laquelle elle se dévouait à adoucir les ennuis de la captivité pour le glorieux vaincu, dont l'affection reconnaissante l'honora en retour.

Des roués de Cour, incapables de comprendre l'attrait du malheur pour des âmes d'élite, par des plaisanteries de mauvais goût, dans lesquelles ils affectaient d'attribuer à cet attachement un motif moins pur, ont accredité pendant quelque temps dans le public le bruit que la comtesse de Warren avait été la maîtresse du roi Jean pendant sa captivité.

On voulait même que ce fût par amour pour elle, et dans le seul but de la revoir, qu'il retourna plus tard à Londres, où il mourut en 1364. Mais outre que les historiens sérieux de l'Angleterre, tels que Hume et Lingard ont absolument nié le fait, il suffit de constater qu'en 1358 et 1359, époque de la plus grande intimité entre le monarque français et la comtesse de Warren, celle-ci avait 63 ans accomplis, et le roi Jean environ 50, pour faire voir tout ce que cette supposition avait de ridicule.

Une autorité récente, une plume élégante qui joint le prestige d'un grand nom à celui d'un gracieux talent, Son Altesse Royale Mgr le duc d'Aumale, dans une curieuse notice publiée en 1853, a eu la chevaleresque pensée de consacrer quelques pages à réhabiliter la vieille amie de son aïeul. Voici quelques extraits de cette notice trop peu connue, qui met



en lumière un des plus jolis épisodes du temps passé, alors qu'on n'avait que des respects pour un ennemi vaincu.

C'est un exposé de la situation morale et matérielle du roi Jean pendant sa captivité en Angleterre, ressortant surtout des détails intimes tirés du « Compte de la dispense de  
« l'Ostel du roy de France fait en Angleterre par Denys de  
« Collors, chapelain du dit Seigneur, depuis le jour de Noël,  
« vingt-cinquième jour de décembre 1358 (que Jehannin de  
« Lesquevin delessa à faire la dicte dispense qui par avant  
« en estait chargiez) jusques au premier jour de juillet 1359  
« en suivant. »

Nous trouvons dans ce recueil, en ce qui concerne la comtesse Jeanne, le passage suivant :

« Avec sa réputation de brave et loyal chevalier, avec ses  
« goûts, son caractère, le roi ne pouvait manquer de plaire  
« aux barons anglais. Tantôt c'est l'illustre et vaillant  
« compagnon du Prince Noir, sir John Chandos, qui fait  
« présent au roi de quatre lévriers ; tantôt ce sont des envois  
« de venaison, de gibiers, de poissons, faits par les comtesses  
« de Pembroke et de Warren.

« Chandos est trop universellement connu pour qu'il soit  
« nécessaire d'en parler ici.

« Quant aux deux nobles dames, nous devons confesser  
« que leurs attentions si fréquentes nous avaient d'abord  
« inspiré quelques doutes sur la nature de leur entraînement  
« pour un prince d'assez galant renom. Mais les renseigne-  
« ments que nous avons pu recueillir sur ces Comtesses ne  
« laissent place à aucun malin soupçon.

« L'une, Jeanne, comtesse de Warren (que le bon chape-  
« lain appelle toujours madame de Garenne ou de Warenne),  
« petite-fille du roi Edouard I<sup>er</sup> par sa mère Eléonore, comtesse  
« de Bar, avait passé la cinquantaine. Née vers 1295, elle

« avait épousé Jean, comte de Warren-Surrey, mais elle avait  
« divorcé de bonne heure. (En 1358 elle avait donc 63 ans).

« L'autre, Marie de Saint-Paul, comtesse douairière de  
« Pembroke, était plus âgée encore, c'était une française de  
« l'illustre maison de Châtillon, mais descendant aussi par  
« les femmes d'un roi d'Angleterre, Henri III.

« Un précieux document contemporain, conservé au  
« British-Museum, nous apprend que ces dames étaient fort  
« dans l'intimité de la reine douairière d'Angleterre, Isabelle  
« de France ; toutes deux, en effet, étaient alliées à la famille  
« royale et la comtesse de Pembroke était compatriote de  
« cette reine, qu'elle avait accompagnée en France en 1325.

« La veuve d'Edouard II était, sous le règne de son fils,  
« beaucoup plus libre et plus influente qu'on ne l'a cru long-  
« temps ; les plus illustres personnages étaient fort assidus  
« auprès d'elle, et c'est sans doute à sa Cour que le roi  
« Jean fit la connaissance des deux Comtesses, car il vit  
« souvent Isabelle pendant la première année de sa captivité. »

Nous avons vu plus haut que la comtesse de Warren avait connu le roi Jean pendant sa mission à la Cour de France. Quoi qu'il en soit de l'origine de cette intimité, nous voyons que la comtesse Jeanne avait mis au service du roi Jean sa fortune, sa position, tous les gens de sa maison, depuis les charretiers jusqu'aux pages, sa cave, ses provisions, sa faisanderie, le gibier de son parc, les ressources de son cœur, de son imagination, de sa piété. On ne peut s'empêcher d'être touché de l'offrande de ce missel, de cette bible en français, où il doit puiser les consolations de la religion.

Nous reproduisons dans leur naïve simplicité quelques articles des comptes du roi Jean, parmi ceux qui se rapportent à la comtesse de Warren :

1<sup>o</sup> Au chapitre des recettes :

Au mois de Décembre 1558, le bon chapelain Denys de Collors constate qu'il a reçu de Madame de Garrenne (comme il l'appelle) un présent de provisions : II muis, XI setiers, plus XXXV conniens (ou lapins).

Au mois de Janvier 1559, III muis, VI setiers, plus VI daims.

Mars 1559, de la dame de Garrenne, II daims; de Madame de Pembroke, III luz et III brèmes (poissons d'eau douce).

Avril 1559, de Madame de Garrenne, I tonnel de vin blanc d'Espagne. On lit dans la marge : « Memento : qu'il n'est pas dépensé. »

2° Au chapitre des dépenses :

Mercredi 17 Avril, à Jehan, le botellier de Madame de Garrenne, qui conduit un tonnel de vin blanc que la dicte dame donnait et présentait au roy pour don fait au dict Jehan par le commandement de J. de Danville, II nobles XIII s., III d.

Le Jeudi 4 Avril 1558, aux charretiers de Madame de Garrenne qui avaient amené en deux chariots de la dicte dame, partie du hernois du roy, de Londres à Hertford, pour don fait à eulx et pour leurs dépens à retourner arrière à Londres, par J. de Danville III nobles, valant XX s.

Le Samedi 2 Mars, à Lalement, variet de la dame de Garrenne, qui fut envoyé à Paris, par le roy, porter lettres à Monsieur le duc (le duc de Normandie, régent de France) et autres : XII nobles, valant IV livres.

Le 25 Janvier 1559, à Marguerite, la reliésse, pour relier un livre où la bible en français estait contenue, qui estait de la dame de Garrenne, et pour le couvrir tout de neuf, et mettre III fermoers neux, le vingtième jour de janvier, du commandement du roy XXXII deniers. (Le denier valait à cette époque dix centimes et le sol douze deniers ou un franc vingt centimes).

Quant aux divers motifs mis en avant pour expliquer le retour du roi Jean à Londres après sa rançon, voici comment ils sont appréciés par Son Altesse Royale qui met la comtesse Jeanne tout-à-fait hors de cause :

« Le prétexte que le roi Jean mit en avant pour expliquer  
« à son conseil le nouveau voyage qu'il fit en Angleterre,  
« fut l'espoir de décider les rois d'Angleterre et d'Ecosse à  
« l'accompagner dans une nouvelle croisade que prêchait  
« alors le pape Urbain V. Il n'est pas impossible que l'attrait  
« de nouvelles et glorieuses aventures ait séduit la nature  
« chevaleresque du roi Jean, et il paraît probable qu'il eut  
« réellement la pensée de faire « le voyage d'Oultre-Mer. »  
« Mais on a plus généralement admis qu'en retournant aux  
« lieux de sa captivité, il voulait surtout effacer le mauvais  
« effet produit par la conduite de son fils le duc d'Anjou, un  
« des otages de la paix de Brétigny, qui venait de rentrer en  
« France en violant sa parole.

« Enfin sur un mot du continuateur de Guillaume de Nan-  
« gis, on a encore supposé qu'il était ramené en Angleterre  
« par quelque motif moins sérieux. Nous avons vu ce qu'il  
« fallait penser de cette dernière supposition. »

Nous pouvons ajouter que le roi Jean s'embarqua à Boulogne le 3 Janvier 1364 et mourut à Londres, à l'hôtel de Savoye, après une courte maladie, le 8 Avril de la même année. Or, trois ans avant qu'il ne retournât en Angleterre, la comtesse de Warren était morte.

Jeanne de Bar, comtesse de Warren-Surrey mourut à Londres, au mois de Juin 1361, âgée de 66 ans. Son valet de chambre Lalement, qu'elle avait amené du fond de la Lorraine, fut chargé de conduire son corps sur le continent. Elle fut enterrée dans l'église Saint-Maxe de Bar-le-Duc, et son petit neveu le duc Robert lui rendit de grands honneurs comme à l'ancienne régente du Barrois.

La douce figure de cette grande dame spirituelle, artiste et lettrée, forme un touchant contraste avec celle du rude baron féodal que le roi son grand père lui avait donné pour époux.

La vie du comte Jean II de Warren-Surrey n'entre pas dans le cadre de ce récit.

Bornons-nous à dire qu'il n'épousa jamais l'instigatrice de son odieux divorce et que sa vie publique fut bien supérieure à sa vie privée. Il prit part à neuf expéditions en Ecosse, à deux guerres contre la France et aux deux guerres civiles contre Gavaston et Lancastre.

Il servit fidèlement trois générations de rois, Edouard I<sup>er</sup>, Edouard II, Edouard III, et, dans ces temps de guerres civiles ne perdit jamais l'amitié d'aucun d'eux. L'administration de ses quatre comtés fut des plus éclairées, et ses chartes libérales, encore entre nos mains, encouragèrent constamment l'affranchissement des bourgeois et l'industrie de ses vastes domaines.

Tous les vieux manuscrits le représentent comme un chevalier brave, loyal et fidèle. Ses mœurs plus que légères ont seules encouru le blâme de ses contemporains.

Mathilde de Nerford mourut avant lui, ainsi que les deux fils qu'il avait d'elle. Toute l'affection du vieux guerrier s'était reportée sur ses enfants illégitimes, et ces morts successives lui firent cruellement expier les fautes de sa vie privée. Comme la plupart de ses contemporains, il unissait aux passions les plus violentes une foi sincère et naïve. Les registres de l'abbaye de Lewes sont remplis des donations, privilèges et concessions accordées par le comte Jean durant les différentes époques de sa vie, à toutes les œuvres pies de ses domaines.

Son testament est une autre preuve de la foi la plus vive. Il mourut le 30 Juin 1347, le jour même où il atteignait 61

ans, et fut enterré près du maître-autel de l'église abbatiale de Lewes.

Il mourait sans enfant avec le chagrin de voir passer son titre de Comte sur la tête d'un parent qu'il n'aimait pas, le fils de son cousin germain : William de Warren, continuateur de la famille.

Vicomte LUCIEN DE WARREN,

*Ancien Commandant d'Artillerie.*

---